

## **A.G. du 6 AVRIL 2023 - RAPPORT D'ORIENTATIONS 2023**

### **ANNEXE CONSOMMATION RESPONSABLE & ENVIRONNEMENT**

Comme le souligne le rapport d'orientation fédérale voté fin 2022, notre « engagement... dans un Mouvement centré sur la promotion d'une consommation plus saine, sobre, juste, une consommation responsable » sera l'enjeu majeur du réseau. Nous le déclinons activement lors des campagnes décentralisées, dans les diverses instances de concertations, dans les animations hors nos murs pour porter une information préventive des usagers : « nous pouvons et devons agir pour garantir l'accès de tous à une consommation responsable. » comme par exemple, multiplier les actions de terrain/coups de poing impactantes permettant de sensibiliser le grand public ...

#### **AGRICULTURE / ALIMENTATION / EAU**

Poursuivre le soutien à l'organisation d'une alimentation locale, notamment dans le cadre de projets alimentaires territoriaux (P.A.T.) : les identifier et y candidater.

Être présents au nom des usagers domestiques dans les instances locales de gestion de l'eau : nombreuses réflexions engagées par les C.L.E. en vue de la révision des S.A.G.E.s (dont une importante étude prospective d'adaptation de la ZRE Ouche Tille et la Nappe Dijon Sud).

Rester en alerte sur la sécurisation quantitative des services de l'eau et pour une protection ambitieuse de toutes les ressources d'eau potable.

Nous agissons en justice s'il est nécessaire :

- suivi du recours contentieux contre la définition protectrice des zones de non-traitement pesticides autour des habitations, inscrite dans les chartes départementales.

#### **GESTION des DÉCHETS/ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Assurer la diffusion de l'information fédérale sur la consommation collaborative et l'économie circulaire, sur l'extension des consignes de tri et la tarification incitative.

Pour l'application des plans régionaux et locaux de prévention des déchets, répondre présent dans les concertations des agglos et communautés de communes.

#### **ÉNERGIES**

Contribuer à la transparence du marché de la rénovation énergétique où règne une conflictualité élevée générée par des professionnels peu responsables (en liaison avec l'Espace info énergie).

Être vigilant sur l'implantation des projets d'énergies renouvelables, en soutien aux positions fédérales.

#### **RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES et DIVERS**

Assurer la représentation des riverains en participant au suivi des sites à risques (réunions CSS, CoDERST, CDPRN).

#### **SANTÉ-ENVIRONNEMENT et ALIMENTATION-SANTÉ**

Répondre à la demande d'information des consommateurs sur la prévention en matière de santé-alimentation-environnement : diffusion des bonnes pratiques du PNNS, promotion du Nutri-score et du Planet-score, promotion de l'application « Quelproduit ? ».

Être le relais du suivi des risques de dégradation de la qualité de l'air (Atmo BFC).

Diffuser les données des observatoires régionaux de santé (ORS) et de l'association régionale de prévention (IREPS).

## **SERVICES PUBLICS LOCAUX**

La consommation responsable est l'enjeu majeur mobilisateur du mouvement UFC-Que Choisir, inscrit dans ses orientations arrêtées fin 2022. Déclinées dans les campagnes décentralisées, elles seront portées dans les diverses instances de concertations et dans les diverses animations « hors nos murs » prévues en 2023, où le réseau « environnement » délivrera une information préventive des usagers. « Nous devons agir pour garantir l'accès de tous à une consommation responsable. »  
**(Retrouvez dans l'annexe jointe les actions envisagées cette année).**

## **SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX**

Représenter les usagers domestiques dans la gouvernance des services publics locaux (CCSPL Dijon, Métropole, Conseil régional, Aéroport de Dijon, SICECO, ...)

Se positionner dans la concertation sur les mobilités (comités des partenaires : 2 agglos et 3 bassins de mobilité).

Gérard CLÉMENCIN, pour le réseau environnement